



Document synthèse

Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle

Avril 2021

Table des matières

1. Introduction	3
2. La démarche	4
3. Les valeurs	5
4. Les principes directeurs	6
5. Les axes thématiques	7
6. Les orientations et les objectifs	9
7. Le cadre municipal de prestation de services en contexte interculturel	12
Crédits	14

1

Introduction

Le Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle constitue l'un des outils d'orientation, de planification et de gestion harmonieuse de l'intégration des personnes immigrantes et de la pluralité culturelle à Laval. Il découle de la vision stratégique Laval 2035 : urbaine de nature et marque, d'une part, la volonté de la Ville de répondre aux défis liés à l'évolution sociodémographique et, d'autre part, d'affirmer clairement son rôle et son positionnement pour favoriser le vivre-ensemble et la cohésion sociale sur son territoire.

Le cadre de référence vise les objectifs suivants :

- Définir les valeurs, les principes et les orientations qui sous-tendent l'intervention de la Ville en matière d'immigration et de diversité ethnoculturelle en collaboration avec ses partenaires régionaux;
- Réaffirmer les mandats municipaux à l'intérieur d'une sphère d'intervention provinciale de façon complémentaire avec les partenaires;
- Assurer la cohérence et une gestion efficace des interventions municipales en matière de diversité ethnoculturelle;
- Sensibiliser les intervenantes et intervenants municipaux à la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans le processus de prise de décision relativement à la gestion municipale et à l'offre de services;
- Sensibiliser la population aux enjeux de l'immigration et des relations interculturelles sur le territoire lavallois;
- Favoriser un consensus au sein de la population et parmi les partenaires communautaires, sectoriels et institutionnels.

Le cadre de référence s'articule autour de deux axes :

- **La dimension régionale :** un document-cadre comprenant les énoncés de valeurs, les grands principes et les orientations régionales qui sous-tendent l'intervention de la Ville et de ses partenaires en matière d'immigration et de diversité ethnoculturelle;
- **La dimension municipale :** un cadre de prestation et d'adaptation de services qui fera office de guide d'intervention pour l'offre de services aux citoyennes et aux citoyens dans un contexte interculturel.

Le document est également assorti d'un cadre de gouvernance qui vient préciser la mise en œuvre du cadre de référence ainsi que le déploiement des mesures qui en découleront.

2

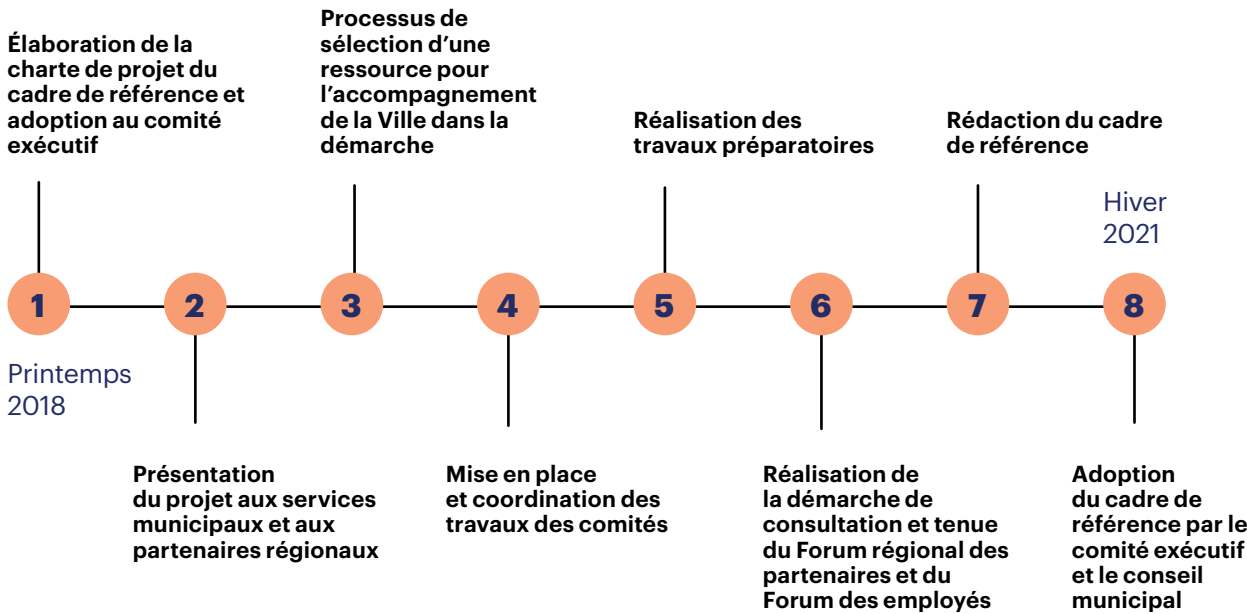
La démarche

Les travaux de réalisation du Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle de Laval s'appuient sur une vaste démarche cohérente, structurée et concertée qui a mobilisé un grand nombre de partenaires lavallois, d'employés municipaux, de citoyennes et de citoyens. Un tableau de bord de suivi de réalisation des principales activités et tâches identifiées a été élaboré afin de s'assurer de l'état d'avancement du projet et de faire les ajustements nécessaires, le cas échéant. Plusieurs

activités de consultation se sont déroulées sur des plateformes virtuelles étant donné le contexte lié à la pandémie de COVID-19.

À travers cette démarche, la Ville de Laval a voulu s'assurer de la prise en compte des enjeux et des préoccupations de l'ensemble des parties prenantes et favoriser ainsi l'appropriation du cadre de référence.

Les principales étapes de cette démarche ont été les suivantes :



3

Les valeurs

Les valeurs qui sous-tendent le Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle sont des valeurs affirmées dans la vision stratégique *Laval 2035* et dans la Politique régionale de développement social (PRDS). Elles sont issues de ces deux grandes démarches de planification et font consensus au sein de la communauté lavalloise. Elles sont également le prolongement des idées fortes d'ouverture et de respect, d'inclusion et d'intégration, d'accessibilité et d'équité portées par la Ville au cours des trois dernières décennies, et constituent des sources d'inspiration et des points d'ancrage qui guideront les interventions municipales et régionales en matière d'immigration et d'inclusion.



Ouverture et respect

Laval se veut accueillante, ouverte à la différence, respectueuse de toutes les personnes et soucieuse de l'inclusion de ses citoyennes et citoyens dans le développement de la ville.



Inclusion et intégration

Laval agit en tenant compte des besoins et des particularités des personnes pour favoriser la cohabitation et la contribution de chacune et chacun au développement de la société. Laval tient compte de la diversité des points de vue et de la situation de vulnérabilité des personnes exclues et dont la participation sociale est limitée.



Accessibilité

Laval valorise, à la grandeur de son territoire, l'accessibilité de l'ensemble des services et des installations, afin de favoriser l'autonomie, la mobilité et la participation à la vie sociale de toutes ses citoyennes et tous ses citoyens.

Laval souhaite que chaque citoyenne ou citoyen, quelles que soient ses capacités, ait accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information, tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente, autonome et sécuritaire. Cette approche inclusive et respectueuse des droits des personnes a un but d'équité.



Équité

Laval veille au juste partage et à la juste allocation des ressources entre les personnes ou les groupes, dans une perspective de justice sociale et d'égalité des droits et des chances. Les mesures mises en œuvre prennent ainsi en compte différents facteurs propres aux personnes ou à leur contexte de vie afin de réduire les inégalités sociales et la discrimination systémique.

4

Les principes directeurs

1

L'affirmation de l'identité plurielle de la société lavalloise et la reconnaissance de la diversité ethnoculturelle

La société lavalloise est plurielle et inclusive. Elle affirme et reconnaît sa diversité, qu'elle considère comme une source d'enrichissement collectif du point de vue tant social qu'économique et culturel. Elle valorise et promeut les attitudes d'écoute, d'ouverture et de dialogue. Elle réalise des activités d'échange et de rapprochement interculturel comme moyen d'intégration et consolide ainsi les liens sociaux entre les différents groupes de population, de façon à assurer la cohésion sociale sur le territoire.

2

L'affirmation d'une identité citoyenne qui tient compte des besoins différenciés des différents groupes de population au regard de leurs droits et de leurs responsabilités

La société lavalloise affirme sa conception citoyenne de l'intégration et de l'inclusion, qui prend en compte les besoins spécifiques des différents groupes de population, notamment les nouveaux arrivants, les personnes immigrantes et les minorités ethnoculturelles.

Les citoyennes et citoyens lavallois, peu importe leurs origines ethniques, sont au cœur des interventions municipales et régionales. Toutes et tous sont des citoyennes et citoyens à part entière qui disposent des mêmes droits et des mêmes responsabilités. Elles et ils participent au développement de la collectivité lavalloise à l'intérieur d'un cadre de normes civiques et de valeurs communes qui renforce leur sentiment d'appartenance à la communauté, et ce, dans le respect des différences culturelles.

3

L'affirmation d'une conception de l'intégration et de l'inclusion fondée sur une responsabilité et un engagement partagés

La société lavalloise reconnaît que l'intégration des personnes immigrantes est un processus continu, bidirectionnel, dynamique et multidimensionnel (linguistique, socioéconomique, culturel, politique), dont le succès résulte de l'engagement réciproque et des efforts mutuels de la part des nouveaux arrivants et de la collectivité. Le processus d'intégration vise l'inclusion et la pleine participation des personnes immigrantes au développement culturel, social et économique de la collectivité lavalloise. En ce sens, l'apport et la contribution des personnes immigrantes à la richesse collective sont valorisés auprès de la population.

4

La reconnaissance de l'approche partenariale à travers la concertation, la mobilisation et la collaboration des différents acteurs et actrices par rapport aux enjeux d'immigration et de diversité ethnoculturelle

Par ses compétences de développement local et régional, la Ville de Laval assure un leadership en développement social et mobilise à cette fin les partenaires régionaux avec lesquels elle propose un continuum de services et des pistes de solutions cohérentes et complémentaires relativement aux enjeux d'immigration et de diversité ethnoculturelle, afin de répondre aux besoins de sa population diversifiée, et ce, dans le respect des mandats de chacun des partenaires.

5

L'accessibilité et l'adaptation de l'offre de services municipale et régionale

La Ville de Laval met en œuvre une approche de prestation de services basée sur la qualité, la valeur, le lieu et le temps. L'offre de services municipale s'adresse à l'ensemble des citoyennes et citoyens, peu importe leur origine ethnique, et la qualité du service est fonction de la capacité des personnes à le recevoir, de l'adéquation avec leurs besoins, du lieu et du temps requis pour recevoir le service.

5

Les axes thématiques

La dimension régionale du cadre de référence

- Axe thématique 1 – Accueil, établissement et intégration
- Axe thématique 2 – Participation sociale
- Axe thématique 3 – Participation économique
- Axe thématique 4 – Participation culturelle
- Axe thématique 5 – Concertation et mobilisation

Ces axes interpellent l'ensemble des partenaires de la région de Laval, et les mesures qui découleront du plan d'action régional seront mises en œuvre par lesdits partenaires et la Ville de Laval.

La dimension municipale : le cadre municipal de prestation de services en contexte interculturel

- Axe thématique 6 – Prestation de services en contexte interculturel
- Axe thématique 7 – Gouvernance municipale en matière de diversité ethnoculturelle

Ces axes relèvent du domaine municipal et interpellent plus particulièrement la Ville comme prestataire de services pour l'ensemble de la population lavalloise.







Les orientations et les objectifs

Orientation 1

Accroître et favoriser l'accessibilité aux services et aux ressources de manière à faciliter l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes dans la collectivité lavalloise.

Objectifs

- 1.1 Élaborer des stratégies de communication et mettre en place des mécanismes de collaboration entre les organismes afin de promouvoir et de diffuser l'offre de services et les ressources existantes auprès des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes, résidant à Laval.

- 1.2 Faciliter l'intégration linguistique des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes et leur offrir des occasions de mettre en pratique leur apprentissage du français.

- 1.3 Assurer un continuum de services répondant aux besoins des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes à travers un parcours d'accompagnement personnalisé.

Orientation 2

Consolider les caractéristiques de Laval comme collectivité accueillante et inclusive qui valorise l'apport des personnes issues de l'immigration, favorise le dialogue interculturel et la cohésion sociale, et lutte contre la discrimination.

Objectifs

- 2.1 Favoriser le rapprochement, le dialogue interculturel et l'ouverture à la diversité ethnoculturelle, notamment à travers des activités d'échange thématiques et en misant sur la création de lieux et d'espaces de rencontre qui permettent un partage réciproque d'expériences.

- 2.2 Valoriser l'apport des personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles à l'enrichissement et au développement de la collectivité lavalloise.

- 2.3 Mettre en place des initiatives et des stratégies de sensibilisation des différents acteurs de la société, notamment les citoyennes et citoyens ainsi que les partenaires publics, privés, institutionnels et communautaires, afin de prévenir et de contrer les préjugés, la discrimination et le racisme.

- 2.4 Travailler à identifier et réduire les obstacles systémiques à la pleine participation des personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles à la société lavalloise.

Orientation 3

Valoriser la contribution économique et le potentiel de la main-d'œuvre immigrante, et sensibiliser les employeurs et les acteurs de divers milieux à la participation durable des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie économique lavalloise.

Objectifs

-
- 3.1** Accompagner les personnes immigrantes dans leur processus d'intégration en emploi en misant sur la reconnaissance et la valorisation des formations antérieures, l'expérience et les compétences professionnelles acquises à l'extérieur du Québec ou à l'étranger.
-
- 3.2** Accompagner et soutenir les employeurs dans l'intégration et le maintien durable en emploi des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
-
- 3.3** Établir de meilleurs liens entre la population immigrante et les ressources et services de placement en emploi de manière à accroître la représentativité de la diversité ethnoculturelle en milieu de travail.
-
- 3.4** Soutenir les personnes immigrantes dans leur cheminement entrepreneurial.
-
- 3.5** Mettre en valeur et promouvoir la contribution économique des personnes immigrantes.



Orientation 4

Favoriser la participation des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration à la vie culturelle lavalloise et valoriser leur contribution dans tous les domaines de la culture.

Objectifs

- 4.1 Diffuser et promouvoir l'offre culturelle auprès des personnes issues de l'immigration.

- 4.2 Bonifier et diversifier la programmation et l'offre culturelle en assurant, entre autres, la participation d'artistes lavallois issus de la diversité.

- 4.3 Assurer l'accessibilité des personnes immigrantes aux activités culturelles, notamment l'accessibilité financière, en tenant compte des différents statuts économiques et sociaux des ménages et des familles.

- 4.4 Favoriser la présence des acteurs culturels dans les instances de concertation et accroître la représentativité des artistes issus de la diversité dans les diverses sphères du patrimoine, des arts et de la culture.

Orientation 5

Assurer la concertation multisectorielle en matière d'immigration et de diversité ethnoculturelle, de façon à permettre aux partenaires mobilisés d'échanger sur les enjeux et les obstacles à la participation socioéconomique et culturelle des personnes immigrantes, d'analyser le continuum de services offerts et de trouver des pistes de solutions.

Objectifs

- 5.1 Rendre plus efficaces et optimiser la communication, les liens de collaboration et les échanges entre les différents acteurs impliqués dans les concertations régionales et locales et les organismes du milieu, de manière à mieux répondre aux besoins des personnes immigrantes et réfugiées et des minorités ethnoculturelles.

- 5.2 Améliorer la coordination des services offerts et la cohérence des interventions auprès des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles, et ce, en complémentarité et dans le respect des mandats et des expertises de chacun des partenaires.

- 5.3 Analyser et faire un suivi-évaluation du continuum de services offerts aux personnes immigrantes et réfugiées, et proposer des pistes d'amélioration.



Le cadre municipal de prestation de services en contexte interculturel

Orientation 6

Améliorer et accroître l'accessibilité et l'adéquation, et favoriser l'adaptation de l'offre de services municipale aux citoyens en tenant compte des besoins différenciés des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration.

Objectifs

- 6.1** Considérer et prendre en compte les enjeux interculturels dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des pratiques organisationnelles afin d'assurer l'accessibilité et l'adaptation de l'offre de services aux citoyennes et aux citoyens.

- 6.2** Développer et mettre en place des stratégies de communication et de diffusion de l'information afin de promouvoir l'offre de services et d'activités de la Ville et de susciter la participation des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration.

- 6.3** Sensibiliser le personnel municipal aux réalités des communautés ethnoculturelles et développer des programmes de formation continue sur les compétences interculturelles à l'intention des membres du personnel, peu importe leurs fonctions ou leur catégorie d'emploi.

- 6.4** Poursuivre la mise en œuvre de la Politique d'accès à l'égalité en emploi de façon à améliorer la représentativité dans la fonction publique municipale des groupes visés, notamment les minorités ethniques et les minorités visibles.

- 6.5** Accompagner et soutenir dans leurs démarches de création et de croissance d'entreprise les personnes immigrantes appartenant à la catégorie « gens d'affaires » (investisseurs, entrepreneurs et travailleurs autonomes).



Orientation 7

Reconnaître et affirmer l’approche interculturelle comme modèle d’aménagement du vivre-ensemble à Laval, soutenue par une approche citoyenne et d’inclusion sociale qui favorise la participation de toutes et tous et le développement d’un sentiment d’appartenance à la collectivité lavalloise.

Objectifs

- 7.1** Sensibiliser et former les employés municipaux et les partenaires lavallois quant à l’approche privilégiée par la Ville dans la prestation de services aux nouveaux arrivants et aux personnes issues de l’immigration.

- 7.2** Offrir des services de qualité à toutes les citoyennes et à tous les citoyens, peu importe leur appartenance ethnique, dans leurs milieux de vie, en adéquation avec leurs besoins, tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente des services, qui tient compte de la capacité des personnes à les recevoir.

- 7.3** Soutenir les organismes dont les services et les interventions répondent à des enjeux collectifs et spécifiques, dans une perspective de prise en compte des besoins différenciés et dans un souci d’équité et d’inclusion, et ce, en fonction de l’admissibilité aux programmes.

Crédits

Le Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle a été réalisé par la Ville de Laval sous la coordination générale de la Division du développement social – Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social.

Coordination et gestion du projet

Division du développement social – Ville de Laval

Nel Ewane, Rébecca Langevin, Claudie Mompoin

Recherche, analyse et rédaction

Nel Ewane

Réalisation des travaux préparatoires

Division du développement social – Ville de Laval

Laboratoire de recherche en relations interculturelles de l'Université de Montréal (LABRRI)

Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL)

Planification et animation des consultations

BIP Recherche

Institut du Nouveau Monde

Laboratoire de recherche en relations interculturelles de l'Université de Montréal (LABRRI)

Ville de Laval

Conception graphique

Service des communications et du marketing de la Ville de Laval

Révision linguistique

Edith Sans Cartier

Photographie

Charles Briand (p. 13)

iStock (p. 1)

Mari Photographe (p. 10)

Sophie Poliquin (p. 7)

Jany Tremblay (p. 8)

Production

Ville de Laval – COM 04-2021

